



03042123

au Greffe du Tribunal
de commerce de HUY, aux fins
de publicité au M.B. ou B.N.

Déposé au greffe du tribunal de commerce
de **HUY**
le **03 AVR. 2003**

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique
→ n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique
→ n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale
→ n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés
→ n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles
→ n°

2. Dénomination de la société ou du groupement
(telle qu'elle apparaît dans les statuts)

GLOBE EXPERTS

3. Forme juridique (en entier)

Société Anonyme

4. Siège (rue, numéro, code postal; commune)

rue de Clavier 1 - 4560 LES AVINS

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

HUY 41 644

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national
des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

BE 453.148 168

7. Objet de l'acte

DEMISSION ET RENOMINATION D-ADMINISTRATEURS

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux
annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections,
il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé;
utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages sup-
plémentaires, établies sur papier libre, tant en
respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm
selon le modèle tenu à la disposition des intéressés
au greffe des tribunaux de commerce

*Extrait du procès verbal
de l'assemblée générale extraordinaire du
1 avril 2003*

*L'assemblée décide à l'unanimité**1°) D-acter la démission de Mr W Chevalier, Zuidhof 25-4411 RV
Rilland-Bath comme administrateur-délégué**2°) De renouveler le mandat d-administrateurs de Mr Walter DE
BRUYCKER, Ham 127-9090 Gent et de Mr Yves COURTEJOIE, rue du
Wérthet 12-4052 Beaufays**3°) Mr Olivier COURTEJOIE, rue de Clavier 1 - 4560 Les Avins est
nommé administrateur-délégué et président du conseil d-administration
Seul le mandat d-administrateur - délégué est rémunéré. Les mandats
d-administrateurs sont gratuits**Ces décisions prennent cours à partir du 1 avril 2003 pour une durée de 6
ans**Fait à Clavier, le 1 avril 2003*

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Administrateur,
COURTEJOIE Yves

Administrateur-délégué
COURTEJOIE Olivier

Numéro du chèque ou de l'assignation ...

Numéro du compte ...

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page